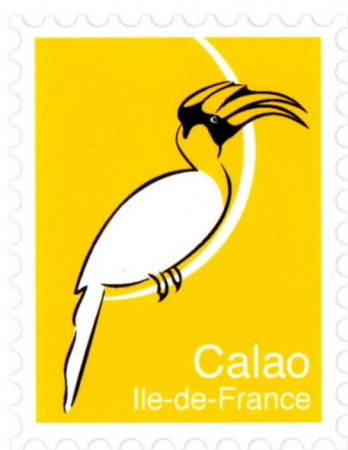


**CALAO Ile-de-France**

Site : <http://www.calaoasso.com/>

# Rapport d'activités



**Assemblée Générale de Calao Ile-de-France du 21 juin 2025**

## ○ Préambule

Rappelons que CALAO Ile-de-France a été créée, en 2002, dans le prolongement de la création de son association-sœur CALAO-Dole, pour tenir compte des nombreux adhérents résidant à Paris et en région parisienne et associer l'importante diaspora malienne présente en Ile-de-France.

CALAO Ile-de-France est une association indépendante de tout lien avec l'Etat français ; elle est financée exclusivement par des donateurs et cotisants privés.

CALAO intervient sur le terrain par l'intermédiaire de l'Association Karamba Touré « AKT », ONG de droit malien qui est son partenaire local depuis sa création.

## ○ La situation au Mali

En 2024, la situation au Mali est restée préoccupante, tant sur le plan sécuritaire que sur le plan économique. Dans ce contexte difficile, notre partenaire local, l'association Karamba Touré « AKT », a pu toutefois continuer ses actions sur le terrain, dans la région du Mandé (Sud-ouest de Bamako), qui reste moins affectée que le reste du pays par les problèmes sécuritaires.

## ○ Les clos d'enfants et les CDPE

Dès 2002, CALAO Ile-de-France a créé, dans la région du Mandé, de nombreux « clos d'enfants », structures légères destinées à la préscolarisation d'enfants de 3 à 6 ans, accueillant garçons et filles à parité. La présence des petites filles est déterminante car elle permet d'intégrer celles-ci, dès leur plus jeune âge, à un parcours scolaire qui, le plus souvent, est abrégé par rapport à celui des garçons, en raison de la pratique du mariage précoce au Mali.

Mais ces clos d'enfants occupent le plus souvent, à titre précaire, des locaux de fortune, sans eau ni toilettes, quand ils ne se tiennent pas, tout simplement, en plein air. Ils ne correspondent donc plus aux normes qu'exige aujourd'hui la Direction Nationale de l'Education Préscolaire (DNEPS) du Mali.

Désormais appelés « Centres de Développement de la Petite Enfance » (CDPE), ces écoles maternelles doivent être abritées dans des locaux « en dur » offrant aux enfants des conditions minimales de confort (salle de classe équipée), d'hygiène (latrines, séparées pour les garçons et les filles) et de sécurité (cour fermée).

En 2017, grâce à l'appui financier de la Fondation AnBer, nous avons pu construire un premier CDPE dans le village de Djiguidala, sur la commune rurale de Bancoumana. Forts de cette première expérience concluante et en partenariat, cette fois, avec l'association SOLIDD, de

L'Isles-sur-le-Doubs, nous avons construit, en 2019, un second CDPE, dans le village de Congola (commune rurale de Siby). Une partie des équipements a été financée par l'association de la commune de Siby (administratrice de Calao Ile-de-France) qui regroupe les ressortissants en France de cette commune.

En 2022, grâce à une nouvelle aide de SOLIDD, nous avons pu construire un troisième CDPE dans le village de Djanéla, sur la commune de Bancoumana. Ce village a été choisi en raison du dynamisme et du courage démontrés par l'association de femmes qui s'occupe du clos d'enfants mais aussi de l'appui manifesté par l'ensemble de la communauté villageoise. Celle-ci s'est mobilisée pour construire, en briques de terre crue, les éléments annexes à la salle de classe : magasin, latrines et mur de clôture de l'école, permettant ainsi de limiter l'investissement nécessaire.

Comme pour les précédentes constructions, notre partenaire local, l'Association Karamba Touré « AKT » a piloté l'ensemble de l'opération, en tant que maître d'ouvrage délégué.

#### ▪ Les formations

##### - Rappel :

Les mères-éducatrices qui encadrent les CDPE et les clos d'enfants sont des villageoises bénévoles dont la grande majorité n'a pas suivi d'études élémentaires et ne parle que le Bambara. Aussi était-il indispensable de mettre en place, en leur faveur, une politique active de formation. Les principes de la méthode Montessori nous ont paru bien adaptés, tant aux mères chargées de dispenser la formation, qu'aux enfants qui la reçoivent. Plutôt que visant l'accumulation des connaissances, cette méthode privilégie la liberté laissée à l'enfant d'apprendre par lui-même, au moyen d'un matériel pédagogique ludique qui suscite son envie naturelle d'expérimenter. Le principe de cette pédagogie s'inscrit, par ailleurs, dans la droite ligne de celle qu'avait mise en œuvre, au départ, Anne-Marie Gibert (CALAO Ile-de-France) dans le cadre de la création des premiers clos d'enfants.

Une série de plusieurs ateliers pédagogiques appliquant cette méthode a été ainsi mise en place à partir de mars 2021. Ils s'appuient sur un matériel pédagogique spécifique avec lequel, les mères-éducatrices sont préalablement familiarisées. Sous la conduite de la formatrice, elles apprennent ensuite à accompagner l'enfant dans la pratique des jeux.

Des sessions de suivi sont assurées pour vérifier que les formations reçues sont correctement appliquées et, au moment de la rentrée scolaire, deux journées de « recyclage » sont prévues.

Ces ateliers rencontrent un grand succès auprès des mères-éducatrices. Au-delà de leur fonction pédagogique, ils permettent aussi aux femmes de valoriser leur rôle social au sein de leur communauté.

L'organisation de ce programme est mise en œuvre par AKT et la formation assurée par l'ONG malienne KWANZA.

- Les formations 2024 :

En 2024, les formations suivantes ont été mises en place :

- 18 et 19 avril : atelier sur le thème de la « Psychologie de l'enfant » destiné à 16 mères-éducatrices (deux par association) des villages de Congola, Djanéla, Djiguidala, Djissoumana, Guénacoro, Kalassa, Niamé et Tabou, où se situent nos CDPE et clos d'enfants. L'atelier, animé par Bakary Traoré, formateur et anthropologue-chercheur, a porté sur les différentes phases de développement du jeune enfant et permis des échanges entre mères-éducatrices sur leur pratique d'encadrement des enfants au sein des CDPE et des clos.

- Du 6 au 10 mai (5 jours) : formation Montessori, atelier « Vie pratique », destiné à 8 mères-éducatrices des quatre CDPE et clos d'enfants des villages de Kalassa, Djanéla, Guénacoro et Tabou.

Cet atelier, assuré par l'association KWANZA, a été consacré aux activités et aux objets de la vie quotidienne. Les activités pratiquées permettent à l'enfant de perfectionner les gestes dont il a besoin dans son quotidien, afin de s'adapter à son environnement et de devenir autonome. Transvaser, verser, découper, visser, dévisser, nettoyer, ouvrir et fermer, trier..., tous ces exercices donnent l'occasion à l'enfant de développer sa motricité, d'affiner et maîtriser ses gestes, mieux coordonner ses mouvements. Ils lui permettent aussi d'apprendre à se concentrer de plus en plus longtemps.

- Les goûters

Au cours de l'année 2024, CALAO Ile-de-France a progressivement étendu à l'ensemble de ses CDPE et clos d'enfants le financement d'un goûter quotidien (en fait, un véritable repas) pendant l'année scolaire. Cette mesure a été particulièrement bien accueillie en raison du renchérissement du coût de la vie pour les familles.

- Les Activités Génératrices de Revenus « AGR »

Rappelons que nous avons mis en place, dès 2013, des prêts à taux zéro en faveur des mères-éducatrices qui encadrent les clos d'enfants, et qui se sont organisées, dans ce but, en associations locales. Ces prêts sont destinés à leur permettre de lancer des activités qu'elles ont elles-mêmes choisies : culture et vente de produits agricoles (céréales, riz, arachides, gombo, condiments...), « petits commerces » (sel, huile de karité, savon, tissus, chaussures...), petite restauration, élevage de chèvres et de volailles, etc...

Les revenus générés par ces activités permettent aux femmes d'améliorer les conditions de vie de leur famille : achat de médicaments, paiement des frais de scolarité des enfants, amélioration de l'alimentation quotidienne...

Au fil des années, et devant le succès remporté par cette action, le montant des prêts a été progressivement relevé.

La 11<sup>ème</sup> campagne de ce programme « AGR » a été lancée début mars 2024, avec un montant de prêt porté de 550 000 FCFA à 600 000 FCFA (915 € environ) pour chacune des dix associations de femmes concernées. Cette campagne a été étendue aux mères-éducatrices du CDPE de Tabou, village où l'association internationale PLAN avait été construit une école qui a, par la suite, été abandonnée après le départ de cette ONG. Le dispositif a, en revanche, été arrêté dans le village de Samako où le clos d'enfants ne fonctionnait pratiquement plus depuis quelques années. Une somme de 100 000 FCFA (150 €) a été abandonnée sur le remboursement du dernier prêt au groupement de femmes pour les remercier des services qu'elles ont rendus pendant des années.

Notre programme « AGR » commence à se heurter en effet, dans certains villages, au problème du vieillissement des mères-éducatrices et de leur relais par une nouvelle génération.

- **La coopérative des moniteurs d'escalade de Siby, « An Ka Yele »**

L'existence d'un tourisme local permet à la coopérative d'escalade de continuer à fonctionner. Par ailleurs, des activités complémentaires, s'appuyant sur le savoir-faire des membres de la coopérative : travaux de nettoyage de façades d'immeubles à Bamako, élagage, fournissent quelques revenus additionnels.

- **La coopérative de la base nautique de Bancoumana/Somonosso, « An Ka Taa »**

La base nautique avait été créée dans le but de développer des activités sportives et touristiques sur ce qui était, à l'origine, un site naturel préservé au bord du Niger, en amont de Bamako. Ces activités sont, depuis plusieurs années, au point mort en raison des problèmes sécuritaires du pays et du quasi-arrêt du tourisme.

Par ailleurs, le site lui-même se trouve de plus en plus dégradé par l'activité des dragues extrayant l'or du lit du Niger, et aussi par l'exploitation intensive, en saison sèche, du sable et du gravier qui a pour effet de détériorer gravement les berges et le lit du fleuve. Cette dernière activité, autrefois artisanale, est aujourd'hui devenue quasi-industrielle en raison du très fort développement de la construction à Bamako.

La pépinière créée sur le site, mais ruinée par l'exceptionnelle crue du Niger en 2019, n'a pas pu redémarrer. Toutefois, les coopérateurs ont, grâce à l'appui d'un investisseur local, construit un bassin pour lancer une activité de pisciculture qui semble rencontrer un certain succès.

\* \*  
\*